

Luxembourg, le 05 juin 2014

S.E. Mgr l'Archevêque de Luxembourg

Palais épiscopal

Luxembourg

Lettre ouverte

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre pour vous prier de prendre clairement position, au nom de l'Eglise catholique au Luxembourg, sur les projets de loi qui sont actuellement en cours de discussion et qui portent sur le mariage homosexuel, respectivement sur le droit à l'adoption pour des couples homosexuels.

En tant que catholique je suis profondément inquieté par le silence de l'Eglise dans une discussion qui touche aux valeurs fondamentales de notre société. Or, les projets de loi en question s'opposent clairement aux valeurs chrétiennes et aux vérités de la foi. A part une prise de position, aussi réfléchie que courageuse, de la Commission diocésaine de la Pastorale familiale, je ne connais aucune prise de position officielle de l'Eglise catholique au Luxembourg sur ces sujets.

Ceci me semble d'autant plus surprenant que la position du Saint Siège et donc de l'Eglise universelle est très claire à ce sujet et a encore été formulée de façon univoque par le cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, dans ses Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles en date du 3 juin 2003.

Partant, la discussion de cette importante question sociétale, qui concerne également les droits des enfants, ne pourrait être influencée que favorablement par une prise de position de l'Eglise. Dans le monde contemporain, qui se caractérise par une infortunée remise en question systématique des valeurs traditionnelles, la voix de l'Eglise redevient particulièrement importante. Tous ceux qui s'engagent volontairement et par conviction pour les causes chrétiennes comptent aujourd'hui sur votre appui. Ils se rappellent les paroles du Christ « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes ».

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma très haute considération.



Fernand Kartheiser

Député

c/o ADR, 22, rue de l'Eau, L – 1449 Luxembourg